



Définitions.

Ecura : Ecura est utilisé comme nom de marque par Ann Verheyen, établie à Vlezenbeek, Belgique, Kamstraat 53, sous le numéro d'entreprise BE0867.325.795. Tous les traitements sont effectués par Ann Verheyen, la gérante, ou sous sa supervision directe.

Client : La partie qui passe commande pour la réalisation du traitement. Il s'agit du propriétaire du cheval ou de son représentant légal.

Cheval : Tous les traitements sont destinés aux chevaux et aux ongulés apparentés.

Traitement : Réalisation d'examens, formulation de conseils de traitement, fourniture et/ou administration de médicaments et de compléments alimentaires en vente libre, ainsi que réalisation de traitements physiques tels que décrits plus en détail à l'article 4.

Mission : Contrat par lequel Ecura, conformément au principe d'une obligation de moyens, réalise un traitement dans le cadre du bien-être du cheval, moyennant rémunération.

Produit : Alimentation et compléments alimentaires pour chevaux - Produits Centropix - Autres produits proposés sur le site web / la boutique en ligne.

Conditions générales d'utilisation

Tout utilisateur de la boutique en ligne d'Ecura accepte expressément ou tacitement les conditions d'utilisation suivantes :

Le client ou l'utilisateur du site web (personne physique ou morale) est automatiquement soumis à nos conditions d'utilisation lorsqu'il visite le site web et est automatiquement soumis à nos conditions de vente lorsqu'il conclut un engagement contractuel ou passe une commande auprès d'Ecura. * Ecura s'efforce de fournir des informations correctes et fiables et n'est pas responsable de l'utilisation abusive de ces données par des tiers. Ecura ne peut être tenue responsable des dommages consécutifs qui en résultent. * Les liens vers d'autres sites web sont fournis à titre informatif uniquement. Ecura n'est pas responsable de leur existence ou de leur contenu, ni des dommages consécutifs éventuels.

Les informations sur les produits figurant sur le site web d'Ecura sont fournies à titre informatif uniquement et ne constituent pas un avis médical.

L'utilisateur doit être conscient que certains signes, noms et logos sont protégés de plein droit en tant que nom commercial ou marque déposée.

Conditions générales de vente

Article 1. Applicabilité : Les présentes conditions générales s'appliquent à toutes les relations juridiques entre le client et Ecura, y compris les contrats, offres, services et devis de ou avec Ecura.

Article 2. Conditions générales de vente contraignantes lors de la passation d'une commande : Toutes les offres d'Ecura sont sans engagement dans la limite des stocks disponibles.

Article 3. Prix : Tous les prix indiqués sur le site web d'Ecura sont exprimés en euros, TVA comprise, sauf mention contraire explicite. Les aliments et compléments alimentaires ne sont pas expédiés, ils sont uniquement disponibles à l'enlèvement.

Article 4. Paiement : Les paiements doivent être effectués par virement bancaire préalable sur le compte d'Ecura ou au plus tard lors du retrait. Les paiements par virement bancaire doivent mentionner votre nom et votre numéro de commande.

La propriété de l'article acheté n'est transférée que lorsque le client a rempli ses obligations contractuelles envers Ecura et a ainsi accepté la commande.

Article 5. Échange : L'échange de produits alimentaires et de compléments alimentaires n'est pas possible.

Article 6. Réclamations – litiges : Les réclamations ou litiges peuvent uniquement être envoyés par e-mail.

Article 7. Annulation : L'annulation de la commande n'est pas possible une fois que vous l'avez passée.

Article 8. Force majeure : En cas de force majeure, Ecura n'est pas tenue de respecter ses obligations envers le client, celles-ci étant suspendues pendant la durée de la force majeure. On entend par force majeure toute circonstance indépendante de sa volonté, empêchant totalement ou partiellement le respect de ses obligations envers le client, y compris la non-livraison par le grossiste ou le producteur.

Article 9. Qualité : Ecura s'efforce en permanence d'atteindre une qualité optimale pour ses produits, mais dépend également de son fabricant et de ses fournisseurs à cet égard. Les données fournies pour la présentation des produits ne constituent pas une garantie ou une déclaration de qualité. Il n'y a pas lieu de refuser la livraison si la qualité décrite diffère de manière insignifiante de la qualité réelle.

Conditions générales relatives aux traitements

Article 1. Champ d'application : les présentes conditions générales s'appliquent à toutes les missions confiées à Ecura. En confiant une mission à Ecura, le client accepte l'applicabilité des présentes conditions générales et renonce à ses propres conditions générales éventuelles.

Article 2. Dérogations aux conditions générales : Les dérogations aux conditions générales ne sont valables que si elles ont été confirmées au préalable et par écrit par Ecura. Si une ou plusieurs dispositions des conditions générales font l'objet d'une dérogation, les autres dispositions restent en vigueur. Si Ecura a expressément ou tacitement autorisé des dérogations aux Conditions générales pour une durée plus ou moins longue, cela n'affecte en rien le droit d'Ecura d'exiger à tout moment le respect intégral des Conditions générales. Même si Ecura n'a pas appliqué une ou plusieurs dispositions pendant un certain temps, le client ne peut en tirer aucun droit pour l'avenir.

Article 3. Étendue des traitements : Les traitements disponibles comprennent entre autres :

Massage (sportif), thérapie HIRUDO, thérapie de libération des fascias, traitement Shiatsu, thérapie cranio-sacrale, thérapie magnétique Centropix Kloud, conseils nutritionnels et commerce de produits alimentaires, compléments alimentaires et herbes médicinales, formation des clients et des collègues, conseils au sens large en matière de santé et de bien-être des chevaux. La gamme de services sera élargie à mesure que de nouvelles connaissances seront acquises.

Ecura n'effectuera en aucun cas des traitements qui sont légalement réservés aux vétérinaires. Si un tel traitement est indiqué, Ecura peut, à la demande du client, formuler un avis à l'intention du vétérinaire du client.

Article 4. Annulation d'un traitement : L'annulation d'un traitement prévu doit être effectuée au plus tard 24 heures avant l'heure convenue. Si l'annulation est communiquée plus tard, les frais de traitement seront facturés.

Article 5. Responsabilités du client :

Avant le traitement : le client fournira les informations requises dans les formulaires d'admission de manière complète et correcte. La fourniture d'informations incomplètes ou erronées peut présenter des risques pour le bien-être du cheval.

Le client suivra scrupuleusement les instructions d'Ecura pour la préparation du traitement.

Pendant le traitement : Le client mettra à disposition un espace approprié d'au moins 3 x 3 mètres (de préférence protégé) pour le traitement. Lors du premier traitement, le client ou un représentant désigné sera présent pour aider. Pour les traitements suivants, cela sera convenu en concertation. Le client veillera à ce que le cheval soit sec et propre. Le client suivra scrupuleusement les conseils donnés après le traitement.

Article 6. Tarifs : Les traitements seront effectués selon les tarifs convenus par écrit.

Article 7. Facturation et paiement : Le paiement peut être effectué en espèces ou sur facture préalable. Les factures sont payables à réception. En cas de dépassement du délai de paiement, des intérêts légaux seront dus.

Article 8. Responsabilité : Ecura n'est pas responsable de l'échec d'un traitement, étant donné que celui-ci ne constitue qu'une obligation de moyens. Ecura ne peut donc être tenue responsable d'un éventuel manquement à ses obligations, sauf si celui-ci résulte d'une faute intentionnelle ou d'une erreur manifeste. La charge de la preuve incombe au client. Ecura n'est pas responsable du non-respect, du respect tardif ou du respect incomplet de ses obligations résultant de manquements qui ne peuvent lui être imputés. Ecura n'est pas responsable des changements de comportement ou d'autres problèmes survenant chez le cheval après le traitement. Ecura ne peut être tenue responsable des blessures ou maladies survenant après le traitement, y compris le décès.

Article 9. Règlement des plaintes et des litiges : Le client informera Ecura par écrit de toute plainte dans les 7 jours suivant le traitement. Ecura et le client tenteront de régler la plainte à l'amiable. Tous les litiges sont exclusivement régis par le droit belge. Le tribunal du lieu de résidence d'Ecura est compétent pour régler tout litige éventuel.

Article 10. Protection des données et politique de confidentialité : Nous ne collectons que les données à caractère personnel qui sont essentielles à la bonne exécution de nos services. Ces données ne sont pas partagées avec des tiers.

Pour accord :

J'ai lu toutes les informations relatives au traitement. Toutes les questions que je me posais au préalable ont reçu une réponse satisfaisante avant le début du traitement. Si j'ai des questions, je sais que je peux à tout moment contacter Ecura par téléphone au numéro indiqué ci-dessus.

Je suis conscient des effets secondaires et des risques, aussi minimes soient-ils, que

peut entraîner un traitement. En acceptant les présentes conditions générales, le client donne son accord pour l'utilisation des photos prises.